

27.06.2023

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie finance la carte Imagine R des lycéens

Les lycéens des 54 communes de l'agglomération pourront bénéficier d'une aide financière de 63 € sur leur carte de transport IMAGINE R pour l'année scolaire 2023-2024. Déjà mis en œuvre les années précédentes, ce dispositif est maintenu pour les habitants du territoire.

Il s'agit d'une mesure concrète en faveur du pouvoir d'achat et de la mobilité des habitants. Le forfait IMAGINE R permet en effet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (Métro, Bus, tram express, train, RER, Tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, Bus Direct Paris-Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars Rouges).

Cette année, les démarches pour bénéficier de cette aide de l'intercommunalité sont modifiées. Les demandes devront se faire uniquement via le formulaire papier Ile-de-France Mobilités (renouvellement ou première souscription) par les familles auprès du France Services le plus proche de chez vous.

Les démarches à effectuer et les conditions d'obtention sont consultables sur le site internet www.coulommierspaysdebrie.fr (rubrique actualités).

Contact utile

Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

Service Transport : transport@coulommierspaysdebrie.fr - Tél : 01 84 32 03 25